

## Environnement | Sur le marais de Talmont, agriculture et biodiversité vont de pair



**Depuis 2 ans qu'ils sont là, les moutons d'Olivier Mitsieno font partie du décor de Talmont-sur-Gironde en Charente-Maritime. Un atout paysager et touristique de plus pour la Petite cité de caractère également membre du club des Plus beaux villages de France. Pourtant l'arrivée du troupeau et la transformation du paysage, d'un espace embroussaillé en un désormais bucolique décor de prairies humides, ne tient en rien du hasard ou de la coïncidence, mais de la volonté de quelques acteurs engagés. Un bel et ambitieux projet de territoire mené de concert par la Safer de Charente-Maritime et le Conservatoire du littoral, avec l'aide du Conservatoire des espaces naturels et la Chambre d'agriculture.**

Le Marais de Talmont a eu plusieurs vies. D'abord gagné par l'homme sur la mer, il a connu un temps l'élevage, avant de basculer dans une activité de grandes cultures... qui, à son tour, a perdu en importance ; entraînant sur certaines zones enrichissement et fermeture du milieu naturel. Une situation dommageable tant à l'économie locale, qu'au paysage et à l'environnement : un milieu fermé perd en effet de sa richesse en termes de biodiversité.

### Maintenir une entité unique

Alors, en 2017 quand un propriétaire de 124 hectares de foncier sur le marais de Talmont contacte la Safer afin de vendre, hors de question pour le directeur Paul Arnold de laisser passer cette possible opportunité. Conscient de la faible valeur agronomique des terres, de leur embroussaillage assez important mais aussi, pour 39 hectares, de leur zonage en espace naturel sensible, son premier réflexe est de prendre contact avec le Conservatoire du littoral pour ensemble réfléchir au sort de cette propriété.

Et les échanges entre les responsables sont féconds. Née alors l'idée commune « de maintenir une entité foncière unique et le projet de dynamiser le marais, de redonner un élan à l'élevage local, et permettre l'installation d'un jeune agriculteur sur ce secteur-là », synthétise Jérôme Guivel, délégué adjoint du Conservatoire du littoral. « Sous cet angle-là, on s'est aussi mis d'accord sur le prix, et j'ai ensuite fait valider ce projet par le comité technique Safer et mon président qui a fortement soutenu l'idée », complète Paul Arnold.

La Safer rachète donc en 2018 l'ensemble des terres, y compris, avec l'accord du Conservatoire du littoral, la zone d'espace

naturel sensible sur laquelle il aurait dû être prioritaire. Le Conservatoire du littoral rachetant la totalité dans un second temps. Des tractations foncières nécessaires pour pouvoir monter le projet de territoire imaginé par les acteurs locaux, et assumer une certaine rapidité à l'ensemble de la procédure...

## Redynamiser le marais

« Parallèlement à l'achat par la Safer, le Conservatoire du littoral, le Conservatoire des espaces naturels, la Chambre d'agriculture et la Safer se sont mis autour de la table et ont rédigé un appel à projet disant que nous cherchions à installer un ou plusieurs jeunes, plutôt en ovin ou caprin, pour éviter le tassement de sol. Avec l'objectif de reprendre la globalité de cette propriété en location », décrit le responsable Safer 17.



La

*réhabilitation du marais de Talmont-sur-Gironde vue du ciel - Crédit CEN*

La candidature d'Olivier Mitsieno sera ainsi retenue. Dans une optique de ré-orientation professionnelle, il propose d'élever brebis et agneaux, « uniquement à l'herbe avec pour objectif la vente de viande bio en circuit-court ». Des clients de proximité dont Olivier témoigne volontiers de leur satisfaction « de voir qu'on redynamise ce lieu, ce paysage et que la vie y revient ». Voir les brebis qui gambadent sur de vertes prairies non loin d'échassiers posés là, est plus appréciable que le fouillis de broussailles qui s'y développait il y a peu.

## Aménagements environnementaux, pastoraux et hydrauliques

Mais, avant même le rachat des surfaces par le Conservatoire du littoral, et l'installation du jeune éleveur, des travaux sur les prairies ont été mis en œuvre. « Pour ne pas risquer de perdre une année culturale, on a convenu avec nos partenaires que la Safer fasse remettre en état l'ensemble des prairies. Un investissement important remboursé au moment de l'achat par le Conservatoire du Littoral », explique Paul Arnold plutôt fier de préciser que cette initiative était une première au niveau national.

En détails, « d'importants travaux ont été réalisés sur certaines parties du territoire, qui étaient soit fortement embroussaillées, soit envahies par une plante envahissante d'Amérique du nord. Il y a aussi eu un suivi du travail du sol et l'ensemencement d'une centaine d'hectares avec environ 3 tonnes de semences implantées sur le site... » explique Yann Turgis, pour le Conservatoire d'Espaces Naturels. Mais l'association a aussi œuvré à restaurer le caractère humide de ces prairies en ré-aménageant les drains existants. Objectif : « favoriser l'accueil de la biodiversité des oiseaux, des amphibiens, des insectes ainsi que le développement de la flore aquatique ».

Un travail avec l'éleveur a également été mené pour réaliser des aménagements pastoraux nécessaires. « 13 km de clôture ont été implantés par l'éleveur avec du matériel fourni par le Conservatoire du littoral, des pas d'accès ont été aménagés pour la conduite du troupeau, et certains aménagements ont été faits en faveur de la biodiversité : on a planté environ 1500 m linéaires de haies pour restaurer le cadre paysager et bocager du site », cite Yann Turgis.



Parmi les

*travaux mis en oeuvre : des aménagements hydrauliques réalisés par le CEN et la clôture à moutons posée par Olivier Mitsieno, avec du matériel financé par le Conservatoire du littoral - crédit J. Privat*

Deux ans après l'installation, les contacts sont encore nombreux entre ces acteurs et l'éleveur. « En raison du manque d'expérience du jeune à son arrivée, le choix a été fait de suivre de très près le développement de son activité par le Conservatoire des espaces naturels et la Chambre d'agriculture », précise Paul Arnold qui note encore dans les priorités à mettre en oeuvre « le raccordement du marais à l'eau potable pour l'abreuvement des animaux ». L'autorisation doit en passer par le Département...

## "Donner le meilleur au territoire"

Sur le terrain, si le bien-fondé de ce type de partenariats pour atteindre les objectifs de préservation et de restauration de la biodiversité ne fait pas discussion, le projet est aussi observé de très près par les acteurs agricoles locaux. « Il a pu y avoir quelques maladresses, reconnaît Paul Arnold, mais lors d'un bilan à venir entre les partenaires, les différents points seront évoqués pour, en cas de besoin, rééquilibrer ou réorienter les choses un peu différemment », indique-t-il avant d'ajouter un brin philosophe, « on est là que de passage et l'objectif pour nous c'est de donner le meilleur au territoire. Ce projet démontre que par la volonté et l'ouverture d'esprit des personnes en place, on peut avancer dans une direction commune ».

Même satisfaction du côté de Jérôme Guivel : « Ce dossier est fondateur. Il nous a permis de nous connaître et de travailler ensemble avec la Safer. On a d'ailleurs conclu une convention cadre de partenariat et on a plein d'idées de projets nouveaux sur le territoire et dans ces espaces de marais, où vraiment, agriculture et biodiversité vont de pair » .



*Au loin,*

*Talmont-sur-Gironde en Charente-Maritime - crédit J.Privat*



Solène Méric et Julien Privat  
Crédit Photo : J. Privat et CEN  
Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 24/08/2021  
[Url de cet article](#)